

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 14 AVRIL 2008

L'an deux mille huit, le quatorze avril à vingt heures trente, les délégués de la communauté de communes « Les Sources de l'Yerres », dûment convoqués, se sont réunis en Mairie de Rozay-en-Brie en séance publique sous la présidence de M. LEPY.

Présents : Mesdames et messieurs, BEAUGRAND Bernard, BEAUGRAND Etienne, BOSSELMAYER Barbara, DELAVAUZ Jean-Claude, DENEST Bernard, DUBUIS Simone, FRANCOIS Guy, LAB Brigitte, LAFORGE Martine, LEPY Laurent, MICHARD Céline, PERCIK Patrick, PERIGAULT Isabelle, SAADIA Charles, STOURME Patrick, THOUVIGNON François, VERSAULT Albert.

Absents excusés :

M. BERTHELOT Albert	- Pouvoir à M Patrick STOURME
Mme DEWARREVAERE Dominique	- Pouvoir à M Guy FRANCOIS
M. JENNEPIN Eric	- Pouvoir à M Laurent LEPY
Mme PIGNOUX-GUILLOTIN Sophie	- Pouvoir à François THOUVIGNON

Secrétaire de séance : Mme Isabelle PERIGAULT

Date de convocation : 5 avril 2008

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 17

Nombre de membres votant : 21

Assistaient également à la réunion :

Cécile THIOLLIER : responsable des services techniques, Annie COUDIERE : secrétaire, Estelle SIMON : responsable du Relais d'Assistantes Maternelles

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance

➤ INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La séance a été ouverte sous la présidence de M Laurent LEPY Président (en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mme Isabelle PERIGAULT a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

Mme Isabelle PERIGAULT et Mme Céline MICHARD sont désignées scrutatrices

N° 2008 – 04 - 09

➤ OBJET : ELECTION DU PRESIDENT

Présidence de l'assemblée

Le doyen d'âge, Mme Simone DUBUIS a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT).

Elle a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Elle a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Candidat au poste de président : M Laurent LEPY.

Mme la présidente invite les délégués à procéder à l'élection du Président, conformément aux dispositions prévues par les articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du C.G.C.T.

Chaque délégué remet à la présidente son bulletin de vote fermé, écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	21
Bulletins blancs ou nuls	1
Suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11
Nombre de voix pour	20

M. Laurent LEPY, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé président et est immédiatement installé dans ses fonctions.

N° 2008 – 04 - 10

➤ **OBJET : FIXATION DES POSTES DE VICE-PRESIDENTS**

Sous la présidence de M LEPY, élu Président, le Conseil Communautaire est invité à se prononcer sur le nombre des vice-présidents.

Considérant que le Conseil Communautaire peut librement déterminer le nombre de vice-présidents appelés à siéger.

Considérant cependant, que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Communautaire.

Considérant que ce pourcentage donne pour la Communauté de Communes un effectif de 6 vice-présidents.

Après avoir entendu l'exposé du Président.

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décident la création de 6 postes de vice-présidents

N° 2008 – 04 - 11

➤ **OBJET : ELECTION DU 1^{er} VICE-PRESIDENT**

Candidat au poste de 1^{er} vice-président : M Patrick STOURME

Les votes ont lieu à bulletins secrets.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	21
Bulletins blancs ou nuls	1
Suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11
Nombre de voix pour	20

M. Patrick STOURME, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1^{er} vice-président et est immédiatement installé dans ses fonctions.

N° 2008 – 04 - 12

➤ **OBJET : ELECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT**

Candidat au poste de 2^{ème} vice-président : Mme Simone DUBUIS.

Les votes ont lieu à bulletins secrets.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	21
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	21
Majorité absolue	11
Nombre de voix pour	21

Mme Simone DUBUIS, ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 2^{ème} vice-présidente et est immédiatement installée dans ses fonctions.

➤ **ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT**

Candidate au poste de 3^{ème} vice-président : M Patrick PERCIK.

Les votes ont lieu à bulletins secrets.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	21
Bulletins blancs ou nuls	1
Suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11
Nombre de voix pour	20

M Patrick PERCIK ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 3^{ème} vice-président et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ **OBJET : ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT**

Candidate au poste de 4^{ème} vice-président : M Charles SAADIA

Les votes ont lieu à bulletins secrets.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	21
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	21
Majorité absolue	11
Nombre de voix pour	21

M Charles SAADIA, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 4^{ème} vice-président et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ **OBJET : ELECTION DU 5^{ème} VICE-PRESIDENT**

Candidat au poste de 5^{ème} vice-président : Mme Martine LAFORGE

Les votes ont lieu à bulletins secrets.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	21
Bulletins blancs ou nuls	1
Suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11
Nombre de voix pour	20

Mme Martine LAFORGE, ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 5^{ème} vice-présidente et est immédiatement installée dans ses fonctions.

➤ **OBJET : ELECTION DU 6^{ème} VICE-PRESIDENT**

Candidat au poste de 6^{ème} vice-président : M Guy FRANCOIS.

Les votes ont lieu à bulletins secrets.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	21
Bulletins blancs ou nuls	6
Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	11
Nombre de voix pour	15

M Guy FRANCOIS, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 6^{ème} vice-président et est immédiatement installé dans ses fonctions.

N° 2008 – 04 - 17

➤ **OBJET : ELECTION DES DELEGUES SIETOM**

Les votes ont lieu à bulletins secrets.

Les résultats des votes sont les suivants :

Candidats titulaires	Nombre de voix	Candidats suppléants	Nombre de voix
M BLANCHARD Maurice	21	M DENEST Bernard	21
M DELAUAUX Jean Claude	21	M ALLONCLE Claude	21
M MOREAU Jean Paul	21	M NICOLE Didier	21
M POSSOT Dominique	21	Mme LOURENCO-THOMAT Sandrine	21
M CAMPENON Hervé	21	Mme BASANJON Monique	21
M FRANCOIS Guy	21	M VAN DER KERCHOVE Eric	21
M DELMOTTE Patrick	21	M ROOSEN Raymond	21
M CHENILLOT Laurent	21	M THOUVIGNON François	21

Tous les candidats sont élus à la majorité absolue

N° 2008 – 04 - 18

➤ **OBJET : ELECTION DES DELEGUES SMICTOM**

Les votes ont lieu à bulletins secrets.

Les résultats des votes sont les suivants :

Candidats titulaires	Nombre de voix	Candidats suppléants	Nombre de voix
M BEAUGRAND Etienne	21	M CLOYSIL Alain	21
M VARENNE Georges	21	M LARUE André	21
M FRANCOIS Guy	21	Mme PLATEL Véronique	21

Tous les candidats sont élus à la majorité absolue

N° 2008 – 04 - 19

➤ **OBJET : ELECTION DES DELEGUES SMEP YERRES BREON**

Les votes ont lieu à bulletins secrets.

Les résultats des votes sont les suivants :

Candidats titulaires	Nombre de voix
M SAADIA Charles	21
M CALLENS Philippe	21
Mme PIOT Valérie	21
M ALLONCLE Claude	21
M FRANCOIS Guy	21
Mme CHOCAT Christiane	21
M GERARD Eric	21
M LEPY Laurent	21
M MONNERAT Jean Pierre	21
M MAUGENEST Laurent	21
M BERTHELOT Albert	21
M MOREAU Jean Paul	21
Mme DUBUIS Simone	21
M GRIBAL Bernard	21

Candidats suppléants	Nombre de voix
M CHENILLOT Laurent	21
M DUPUIS Julien	21
M DELAUAUX Jean Claude	21
M REGNAULT Henri	21
M VERSAULT Albert	21
M THOUVIGNON François	21
Mme BASANJON Monique	21
M VAN DE KERCHOVE	21
Mme PLOUVIER Martine	21
M LE MARCHAND patrice	21
M SENECHAL Daniel	21
M CAMPENON Hervé	21
M CHIAROTTI Jean Marie	21
Mme DUTORDOIR Monique	21

Tous les candidats sont élus à la majorité absolue

N° 2008 – 04 - 20

➤ **OBJET : ELECTION DES DELEGUES ADBC**

A l'unanimité des membres présents, il est décidé de voter à main levée

Les résultats des votes sont les suivants :

Candidats titulaires	Nombre de voix
M LEPY Laurent	21
M PERCIK Patrick	21

Candidats suppléants	Nombre de voix
M BEAUGRAND Bernard	21
Mme LAFORGE Martine	21

Tous les candidats sont élus à la majorité absolue

N° 2008 – 04 - 21

➤ **OBJET : ELECTION D'UN DELEGUE CNAS**

Le Président,

- Rappelle la délibération du Conseil Communautaire du 28 septembre 2004, sollicitant l'adhésion au CNAS.
- Informe de la nécessité de désigner un délégué représentant les élus.

A l'unanimité des membres présents, il est décidé de voter à main levée

Les résultats des votes sont les suivants :

Candidats	Nombre de voix
Mme PIGNOUX-GUILLOTIN Sophie	21

Le résultat des votes est le suivant :

Est élue à l'unanimité : Mme PIGNOUX GUILLOTIN Sophie, déléguée

***L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 22 H 15***